

## Installation du nouveau mobilier à deux voies

## Récupérer ses matières recyclables est désormais possible dans les rues

**Québec, le 10 septembre 2009** – La Ville de Québec tient à informer la population que l'installation des nouveaux contenants de rue à deux voies (récupération et déchets) a débuté dans certaines artères de la ville.

Cette année, ce nouveau mobilier sera installé dans l'arrondissement de La Cité, dans les secteurs suivants :

- quartier Saint-Jean-Baptiste : Grande Allée Est, boulevard René-Lévesque Est, rue Saint-Jean;
- quartier Saint-Roch : boulevard Charest Est, rues de la Couronne et Dorchester;
- quartier Saint-Sauveur : boulevard Charest Ouest;
- quartier Montcalm : Grande Allée Ouest, boulevard René-Lévesque Ouest.

L'implantation se poursuivra par la suite dans certains secteurs de l'arrondissement de Limoilou, soit dans le parc du Domaine de Maizerets et dans le sentier urbain du Parc linéaire de la rivière Saint-Charles.

### **Design et financement**

Ce nouveau mobilier, créé par la Ville de Québec, a été financé entièrement par la Table pour la récupération hors foyer.

L'annonce de cette implantation a eu lieu le mardi 2 juin dernier, en présence de Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de M. Raymond Dion, membre du comité exécutif responsable des dossiers de l'environnement et de Mme Louise Fecteau, directrice générale de la Table pour la récupération hors foyer.

- 30 -

**Source :** Marjorie Potvin  
Service des communications  
**418 641-6210**

Com-09-632